

La protection contre les inondations AB Cèze s'engage

Depuis 2018, AB Cèze est en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations (GEMAPI). Ainsi il gère les 7 digues du bassin versant de la Cèze et des petits affluents du Rhône.

Le barrage de Sénéchas est géré par le Département du Gard en partenariat avec le Syndicat AB Cèze



Les 7 digues contribuent à la protection d'environ 2000 personnes.



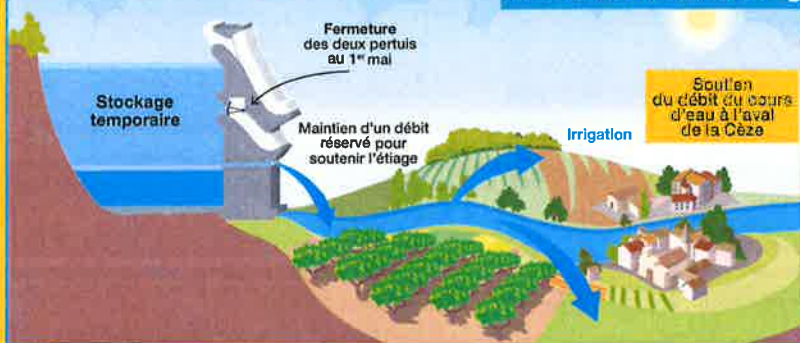
Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze
et petits affluents du Rhône



Le fonctionnement du barrage

printemps

remplissage du barrage en vu du soutien d'étiage



été

début du soutien d'étiage



automne

crue exceptionnelle



hiver

en crue



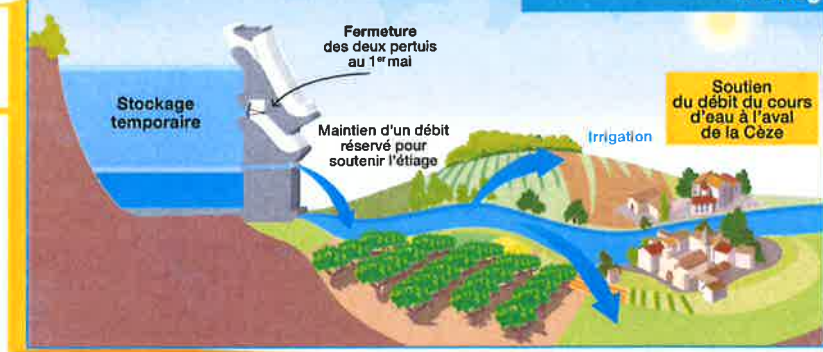
Hauteur de l'ouvrage :
54 m

* Pertuis : Ouverture permettant le passage de l'eau

** Etiage : Correspond au niveau annuel moyen des basses eaux d'un cours d'eau

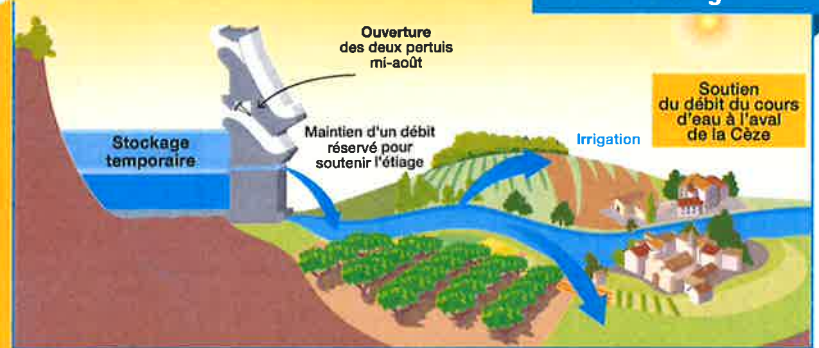
Le fonctionnement du barrage printemps

remplissage du barrage en vu du soutien d'étiage



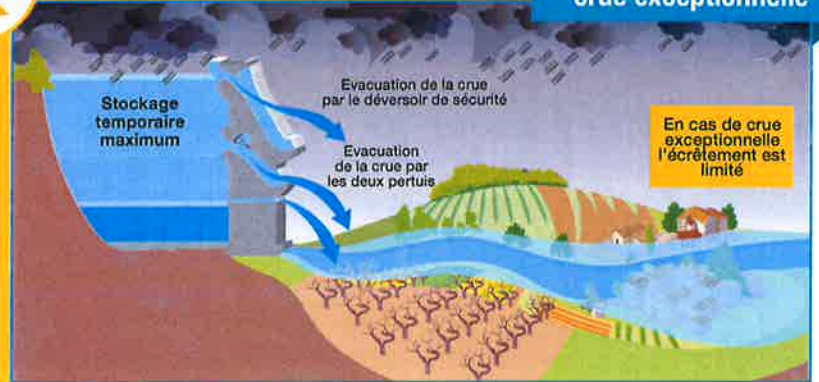
Le fonctionnement du barrage été

début du soutien d'étiage



Le fonctionnement du barrage automne

crue exceptionnelle



Le fonctionnement du barrage hiver

en crue



Hauteur de l'ouvrage :
54 m

* Pertuis : Ouverture permettant le passage de l'eau
 ** Etiage : Correspond au niveau annuel moyen des basses eaux d'un cours d'eau